



## Association des Amis du Musée Boucher-de-Perthes d'Abbeville

Janvier 2022

Madame, Monsieur, cher(e) Ami(e) du Musée,

Je vous présente les vœux du conseil d'administration de l'association pour 2022 en souhaitant que cette nouvelle année soit riche de rencontres culturelles et amicales.

Notre association a encore dû annuler en 2021 une des journées culturelles prévues et quelques-unes des séances publiques programmées. La journée à Senlis et Chaalis est reportée au 16 juin 2022.

Malgré tout, vous avez tenu à maintenir votre soutien à l'association. Nous sommes vraiment heureux de conserver votre confiance et vous en remercions.

Nous avons ainsi pu continuer à assurer les missions qui sont les raisons d'être de notre association : protéger, restaurer et transmettre notre patrimoine, enrichir les collections du musée.



Grâce à votre participation l'association a pu acquérir encore cette année un petit tableau de Hecquet d'Orval, représentant la Portelette à Abbeville, peint en 1840. Cette œuvre complète la collection de peintures locales et ajoute un nouveau nom à la liste des artistes abbeillois représentés au musée.

Nous espérons vous retrouver très vite pour nos différentes activités habituelles, vernissages, visites guidées, journées culturelles, conférences...

Vous recevrez au fur et à mesure de leur parution les informations sur nos rendez-vous, la programmation du musée et des services culturels.

### Voici un premier aperçu du programme du musée :

- « Jean Sgard, 1891-1966, orfèvre et graveur à Abbeville » jusqu'au 19 mars
- « De feutre et de plume, les oiseaux de Jocken Gerner » du 12 avril au 11 juin en lien avec le festival de l'Oiseau
- Nuit européenne des musées, 21 mai
- Journées européennes de l'Archéologie, 17 juin au 19 juin

### Voici des nouvelles du projet d'extension et de réhabilitation du musée :

Le projet entre dans une nouvelle phase avec la désignation d'un cabinet chargé de l'étude de programmation. Ces spécialistes sont déjà intervenus sur site afin de réaliser un diagnostic général. Le comité de pilotage du projet s'est déjà réuni. Courant printemps, notre association sera amenée à participer à la réflexion.

### Nos premiers rendez-vous privés de l'année:

- Visite guidée de l'exposition Prarond in America à la bibliothèque "section étude et patrimoine" au parc d'Emonville: les **mardi 25 janvier 2022 à 14h30 et jeudi 27 janvier à 14h30**, compte tenu des lieux la jauge est fixée à 12 personnes.

Réservation obligatoire au 03 22 24 95 16 ou par mail à [archives@abbeville.fr](mailto:archives@abbeville.fr)

- Visite guidée de l'exposition « Jean Sgard, 1891-1966, orfèvre et graveur à Abbeville » : **vendredi 4 février 2022 à 18 heures** par Patrick Absalon.

Réservation au 03 22 20 29 69 ou par mail à [patrimoine.communication@abbeville.fr](mailto:patrimoine.communication@abbeville.fr)

Vous trouverez ci-joint le bulletin de cotisation pour l'année 2022. Merci de le renvoyer au plus vite.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos amicales salutations

La présidente de l'association, Brigitte Bousquet



## BULLETIN DE COTISATION 2022

### Adhérent 1

M.  Mme

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Mobile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Adhérent 2

M.  Mme

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Mobile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### COTISATION 2022

Chèque à l'ordre de l'Association des Amis du Musée Boucher-de-Perthes,  
à adresser à : Madame Brigitte Bousquet, 6 rue de l'Hôtel-Dieu, 80100, Abbeville

	Adhésion	Adhésion bienfaiteur (cotisation + don*)
1 personne	18€	<input type="checkbox"/> 28€ <input type="checkbox"/> 33€ <input type="checkbox"/> 38€ <input type="checkbox"/> autre _____ €
Couple	30€	<input type="checkbox"/> 50€ <input type="checkbox"/> 60€ <input type="checkbox"/> 70€ <input type="checkbox"/> autre _____ €
Jeune (18-25ans)	9€	
Je règle	_____ €	_____ €

- Vous recevrez un reçu fiscal équivalent au montant versé en plus de la cotisation.  
Un reçu fiscal permet actuellement à son bénéficiaire d'obtenir 66% du don en réduction d'impôt.

Le \_\_\_\_\_, Signature